

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales Question n° 314

Vie Associative

REF : DVARI2013031

Signataire : CS/TV

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Marc GUERRIEN

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Ecritures et Lectures"

EXPOSE :

L'association *Ecritures et lectures* est composée d'une équipe interdisciplinaire de chercheurs de l'université Paris 8 avec une approche documentaire et scientifique sur l'urbanisme et les institutions culturelles. Dans le cadre d'un laboratoire d'observation international sur le territoire créé en 2011 la municipalité est en train de préparer une journée d'études avec une exposition photographie et multimédia.

L'association a publié des dépliants de communication, et a édité en ligne avec les actes du colloque organisé fin 2012 en sus d'une publication dans le numéro 9 de Calle 14, une revue scientifique internationale publiée en juin 2013. Dans le cadre de la démarche internationale de valorisation du futur Campus Condorcet engagée par cette association, l'association sollicite de la part de la ville une subvention de 1500 sur un projet de 12000 euros financé par l'Université Paris 8 (9000 euros) et la Communauté d'Agglomération Plaine Commune (1500 euros).

Il est demandé au conseil municipal d'accorder à l'association *Ecritures et lectures* une subvention exceptionnelle à hauteur de 1000 €.

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative
et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2013031

Signataire : CS/TV

OBJET :Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Ecritures et Lectures"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt que présente pour la ville le développement d'une activité universitaire sur son territoire,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer

- une subvention de 1000 euros (mille euros) à l'association « Ecritures et Lectures » dans le cadre de la démarche de valorisation du futur Campus Condorcet engagée par cette association.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/025

Le Maire
Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 27/09/2013

Publié le 26/09/2013

Certifié exécutoire le : 27/09/2013

Le Maire
Jacques SALVATOR